

thèses et masters

Les thèses et masters 2 sont déposés à la bibliothèque Jean-Maitron du Centre d'histoire sociale du xx^e siècle. On peut trouver les références et les cotes sur le site web du laboratoire à l'adresse suivante: <http://chs.univ-paris1.fr>
rubrique Bibliothèque.



résumés des HDR et thèses soutenues 2008

BLANC-CHALÉARD Marie-Claude, *Des bidonvilles à la ville. Migrants des trente glorieuses et résorptions en Région parisienne*, HDR, Université Paris 1, 2008, 317 p.
[cotation en cours]

Comme la crise du logement d'après 1945, la prolifération des bidonvilles dans les banlieues des trente glorieuses est une singularité de l'histoire urbaine française. Conformément au volontarisme d'alors, une politique de résorption a été conçue et menée à bien dans les deux premières décennies de la cinquième République (1959-1975), entre construction de masse et aménagement. La présente recherche propose une première synthèse de cette politique publique inédite, même si elle finit par rejoindre la vieille histoire de l'habitat insalubre. Le cadre géographique de l'étude est celui de la région parisienne, spécifique par le nombre et la taille des bidonvilles autant que par la complexité administrative, mais au centre de la politique nationale de résorption.

Contribution à l'histoire urbaine, ce travail relève aussi de l'histoire de l'immigration en France après 1945, puisque l'action publique anti-bidonvilles est née de la question posée par l'immigration nord-africaine dans le contexte de la guerre d'Algérie. L'usage du mot « bidonvilles » renvoie à l'origine nord-africaine (algé-

rienne surtout) des migrants qui affluent dès les années 1940. À la fin des années 1960, ces « villages d'infortune », où réside aussi la part la plus marginale de la société urbaine française (le « Quart-monde » d'ATD), sont peuplés à 80 % de travailleurs étrangers et de leurs familles, Algériens et Portugais surtout. Dans le sillage d'une historiographie déjà riche sur l'immigration des trente glorieuses, l'histoire des résorptions est regardée ici comme la première occurrence d'une politique de logement des étrangers. Reloger les immigrés des bidonvilles supposait de s'interroger sur la place temporaire, mais possiblement définitive, qui serait la leur dans la ville. On a donc inventé des institutions nouvelles et des programmes. Des thèses antérieures sur la Sonacotra (M. Bernardot, C. Hmed) ont traité de la question des foyers de travailleurs, « habitat provisoire pour travailleurs provisoires » (A. Sayad). Nous avons plutôt mis l'action sur les programmes d'ensemble et sur le logement de familles, dont les responsables d'alors tentent de canaliser l'installation dans la cité: cités de transit comme stage éducatif, « promotion-logement » en HLM pour les « évolués », mais dans les limites de 15 % d'allogènes par opération, pour éviter les ghettos.

La question des bidonvilles et les modalités de leur résorption sont également partie prenante de la vie sociale et politique des trente glorieuses. Parallèlement aux étapes de la résorption, on en voit la montée en puissance au cours des vingt années envisagées (fondation des ASTI, mouvement de mai 1968, « drame d'Aubervilliers »). L'ensemble est rythmé par trois temps forts:

- le temps de Nanterre, bidonville algérien (1959-1962). C'est la phase coloniale: la politique des résorptions est engagée comme un versant intérieur du plan de Constantine, puis comme un programme de lutte contre le FLN.

- le temps de Champigny, bidonville portugais (1964-1969). La question devient plus urbaine. L'urbanisme opérationnel aiguise les enjeux de territoire, l'amélioration générale rend les bidonvilles socialement intolérables. La loi Debré, votée en décembre 1964, pour favoriser les expropriations, marque l'engagement de la direction de la Construction dans le programme de lutte; lequel ne rencontre qu'un succès médiocre.

- le temps de la « RHI » (= politique de résorption de l'habitat insalubre, 1970-1974): dans la mouvance de mai 1968, le scandale d'Aubervilliers (mort de cinq travailleurs africains chez un marchand de sommeil) permet d'engager une politique plus globale, qui vise à la résorption de tout l'habitat insalubre. L'éradication des bidonvilles, premier volet de la « RHI », est menée de façon accélérée, sous la direction de Robert Lion. On assiste à la construction de multiples cités de transit et à la première vague d'installations en HLM, où le barrage des « 15 % » cède devant l'urgence et grâce à la segmentation du marché du logement social. Le

contexte est favorable, la politique urbaine antérieure étant remise en cause (dénonciation des grands ensembles, restauration des centres anciens). Notre travail s'arrête au moment de la mise en place de la Commission Nationale de Logement des Immigrés (CNLI), créée en 1976, qui est un retour à la politique spécifique, avec des crédits ciblés et une accélération de l'accès des immigrés au logement social. Si la question du devenir urbain des étrangers commence alors plutôt qu'elle ne s'achève, l'une des conclusions de la recherche est que la résorption des bidonvilles a formaté les pratiques de l'avenir.

L'interrogation de départ portait sur un temps plus long. Dans la thèse publiée en 2000, nous avons conclu sur la transformation progressive en Parisiens des Italiens des quartiers et banlieues Est entre 1880 et 1960. Nous l'avons mis en relation avec le rythme, très progressif lui aussi, des mutations de l'espace et de la société avant 1939. La rupture des années 1960 faisait question, notamment à travers la singularité du phénomène « bidonvilles ». La présente recherche, centrée sur une politique publique, ne répond pas totalement à la question, puisque les processus sociaux n'ont pu être envisagés. Il n'en apparaît pas moins que la société urbaine ne répond plus au même mode de formation après les années 1950. L'évolution des territoires d'originaires au sein de l'espace social urbain, pertinente pour le devenir des milieux populaires au temps des Italiens, s'efface devant la construction de la société urbaine dans la ville aménagée. Fonctionnement des collectivités publiques, réactions des diverses catégories d'habitants, représentations des uns et des autres, on voit se tracer, à travers la définition et la mise en pratique d'une politique, les chemins par lesquels les ségrégations par les origines sont venues doubler les ségrégations sociales dans les recompositions urbaines. On voit notamment s'inscrire dans la ville en gestation le rejet des Algériens, qui apparaît avec une violence singulière.

ESCAFRE-DUBLET Angéline, *État, culture, immigration. La dimension culturelle des politiques françaises d'immigration, 1958-1991*, Thèse sous la co-direction de Jean-François Sirinelli et Patrick Weil, Centre d'histoire de Sciences Po/CHS, 2008, 1 vol., 523 p. [cotation en cours]

La thèse analyse la dimension culturelle des politiques françaises d'immigration depuis la création d'un Fonds d'action sociale dans le contexte de la guerre d'Algérie, jusqu'à la fixation du modèle français d'intégration au tournant des années 1990. Elle démontre qu'une prise en compte de la culture des immigrés par l'État s'est faite de manière progressive, selon des logiques différentes, en fonction du contexte politique, social et économique. Aujourd'hui, le rapport entre État, culture et immigration se comprend en termes d'intégration; les politiques

sont censées favoriser la participation des populations immigrées à la société française en les encourageant à adopter des références communes – une langue et des valeurs, sans se délester de leur spécificité, afin de « rendre solidaires les différentes composantes ethniques et culturelles de la société » (Rapport du Haut Conseil à l'Intégration de 1991). Or, il n'en a pas toujours été ainsi et l'analyse de la mise en œuvre d'une action culturelle en direction des populations immigrées montre que le rapport de l'État à la culture des immigrés a évolué.

Dans un premier temps, le manque de cadrage politique à l'intégration des populations étrangères est lié au présupposé selon lequel le séjour des travailleurs immigrés est temporaire. La vie culturelle des ressortissants étrangers dépend des autorités représentatives de leur pays d'origine; consulats et ambassades organisent une forme de vie culturelle limitée (célébrations des fêtes nationales et religieuses). En 1974, le gouvernement français décide d'arrêter de délivrer des autorisations de travail aux étrangers arrivés en France et d'organiser leur présence en France. Une politique de valorisation des cultures d'origine des travailleurs immigrés est mise en place pour favoriser l'insertion des étrangers ou préparer leur retour. À partir des années 1980, l'installation de populations issues de l'immigration est actée. On assiste alors à la montée d'une lecture culturelle de la présence des immigrés qui se traduit par la mise en place d'une action culturelle spécifique en leur direction.

L'attention portée aux aspects culturels des politiques françaises d'immigration permet de voir évoluer les conceptions des décideurs politiques et des membres de l'administration à l'égard des populations immigrées. Dans les années 1960, les initiateurs d'une action sociale envers les travailleurs immigrés adoptent une approche pragmatique qui perpétue les catégories de pensée de l'administration coloniale. Dans les années 1970, le lien entre l'origine des immigrés et leur « facilité d'assimilation » est à nouveau invoqué pour justifier que certains restent en France et que d'autres soient destinés à rentrer dans leur pays d'origine. Dans les années 1980, l'impératif évolue pour devenir celui de l'intégration des populations immigrées.

L'analyse fait émerger un domaine d'action peu étudié de l'histoire de l'immigration où acteurs associatifs et institutionnels s'affrontent ou négocient sur un terrain à la fois concret (l'organisation de festivals, par exemple) et symbolique (la place que l'institution veut bien accorder aux expressions culturelles des immigrés). L'attention aux formes et contenus des mobilisations des années 1970 fait apparaître une articulation autour de la question culturelle en termes d'autonomie et de valorisation des identités d'origine. Elle se heurte au contrôle que cherche à exercer le gouvernement sur la vie culturelle des immigrés et le maintien de liens

avec leur pays d'origine. En bonne entente avec les États d'émigration, avec lesquels des accords de main-d'œuvre ont été signés, le gouvernement crée un Office de promotion culturelle des immigrés en 1975 qui devient Information culture et immigration (ICEI) en 1977. Chargé de mettre en place le volet culturel de la politique d'immigration, l'organisme consacre une grande partie de son budget à produire une émission de télévision hebdomadaire intitulée *Mosaïque*. Entre variétés et polémiques, le programme contribue à alimenter le débat sur la place des cultures de l'immigration dans la société.

L'attention portée à la dimension culturelle des politiques françaises d'immigration permet de faire le point sur les enjeux de définition qu'entraîne l'utilisation de la notion de culture comme catégorie d'analyse en histoire de l'immigration. L'existence d'un ministère de la Culture a contribué à donner une signification artistique à la définition de ce que l'on entend par culture dans le contexte des politiques publiques françaises. Or, les cultures de l'immigration désignent aussi l'ensemble des modes de vie et des pratiques de populations, ce qui correspond à une définition anthropologique. Dans ce travail, les deux définitions sont mises en tension et l'analyse permet d'identifier les obstacles à la mise en place d'actions spécifiques en direction des immigrés par le ministère de la Culture: les initiatives existantes sont jugées trop amateurs par les administrateurs et l'institution tend à entretenir un rapport distancié aux cultures étrangères.

L'analyse de l'action culturelle sur trois décennies permet de montrer à quel point l'intérêt des politiques est mineur dans les années 1950 et 1960, et de mesurer l'importance qu'il acquiert au cours des années 1980. L'émergence d'un rapport normatif à l'intégration des populations immigrées se mesure à l'aune de l'évolution du discours et de l'action culturelle qui devient un domaine d'intervention spécifique du Fonds d'action sociale. En 1982, l'ICEI devient l'Agence pour le développement des relations interculturelles (ADRI), qui fait aujourd'hui partie de la Cité nationale pour l'histoire de l'immigration (CNHI). Un éclairage comparatif avec la situation aux États-Unis contribue à évaluer la spécificité du traitement français réservé aux cultures des immigrés. Entre présupposés raciaux sur l'assimilabilité de certains groupes d'immigrés et imbrications des intérêts économiques avec les pays émetteurs de main-d'œuvre, les similarités et les ressemblances ne sont pas forcément là où on les attend. Les mettre en lumière permet d'éclairer le rapport français à la relation entre culture et immigration.

ROUSSEY-ALBERT Marie-Claude, *Les politiques municipales d'assistance en France dans les villes en guerre (1938-1948)*, Thèse sous la direction de Danièle Voldman, Université Paris 1, CHS, 2008, 903 p. [cote T 1442]

La présente recherche analyse l'exercice du pouvoir municipal pour secourir les populations en situation extrême de l'avant-guerre à l'immédiat après-guerre, de 1938 à 1948. La spécificité de la thèse réside dans l'espace, la temporalité et l'objet d'étude.

La première originalité a trait au choix de l'espace communal comme base d'analyse. A été établi un échantillon de 22 villes françaises métropolitaines selon trois critères: la taille moyenne de 5000 à 50000 habitants, la situation dans différentes zones (exceptée la zone annexée d'Alsace-Moselle) et la gestion de départ ou d'accueil de réfugiés. Ont ainsi été sélectionnées des villes frontalières, du littoral atlantique et du centre. À l'intérieur de chacune d'elle a été menée une approche territoriale des lieux d'assistance (hôpital, hospice, centre d'hébergement...) et de leur remaniement en temps de guerre. L'auteur n'ambitionne évidemment pas de faire de cet échantillonnage très restreint un objet représentatif de la situation nationale, mais tout au plus une esquisse de typologie.

Quant à la temporalité, elle couvre les dix années séparant la loi du 11 juillet 1938 sur l'organisation de la nation en temps de guerre de celle du 1^{er} novembre 1948 supprimant la carte de pain, signal du retour à l'organisation de la nation en temps de paix. Cette décennie permet d'analyser à travers trois parties chronologiques découpées en dix chapitres les effets pour les politiques d'assistance du passage du temps de paix au temps de guerre puis à la sortie de guerre, de la Troisième République finissante à Vichy puis à la démocratie retrouvée. Ce choix permet de faire la part des héritages et des ruptures, du durable et du provisoire.

L'objet est nouveau car peu de travaux ont jusqu'alors croisé l'histoire municipale et l'histoire de l'assistance durant la Seconde Guerre mondiale. Une approche qui n'en est que plus complexe pour cerner le double dilemme auquel les pouvoirs municipaux se trouvèrent confrontés. Partagés entre le devoir de servir l'État et la nécessité d'aider des populations massives, ces derniers devaient garantir l'ordre social donc contrôler et exclure tout en créant par ailleurs les liens solidaires indispensables. Cette équivoque est éclairée par la confrontation du discours et des pratiques. L'analyse du discours permet de mettre en relief la propagande et celle des pratiques pointe la centralisation qui, sous Vichy, s'apparentait à un noyautage exclusif entre les mains du Secours National. La relation des acteurs locaux à l'État constitue par conséquent l'un des fils conducteurs de l'étude. Il était essentiel en effet de rechercher si l'administration municipale avait été en mesure de représenter, face à un Etat autoritaire, une alternative pour aider des populations mena-

cées à survivre. Les arbitrages entre Vichy, les occupants allemands et les municipalités sont au cœur de l'étude. L'approche des acteurs met aussi l'accent sur la collusion entre le public et le privé en temps de guerre. C'est pourquoi l'auteur aborde l'assistance dans sa définition la plus large en y intégrant les associations caritatives, des sphères privilégiées pour l'action des femmes, notamment des assistantes sociales. En analysant les pratiques locales, l'auteur se penche aussi sur les destinataires de l'assistance et démontre dans quelle mesure les nouveaux assistés avaient supplanté les anciens bénéficiaires de l'aide publique, indigents, vieillards ou enfants abandonnés, en bref les catégories décrétées vulnérables par les lois de 1893 et 1905. Sur ce point, l'objet d'étude s'avère très fluctuant à l'aune du parcours chaotique de ces nouveaux assistés, des exilés de la guerre civile espagnole aux six à huit millions d'évacués de mai 1940 jusqu'aux milliers de prisonniers, requis du STO et déportés rapatriés en 1945, sans oublier les familles des disparus et des victimes de guerre. La perception des secourus est analysée à travers leur correspondance et les multiples réseaux de solidarité qu'ils organisèrent souvent en coopérant avec les filières internationales. La collusion entre l'humanitaire et le social ravivait le paradoxe municipal car au quotidien, les mairies devaient continuer à nourrir, vêtir et soulager les maux de la majorité de la population alors que des minorités étaient exclues, enfermées, déportées. Les critères de priorité faisaient loi, une pratique qui subsista après la guerre. Cette approche montre à quel point, à l'échelle communale, le politique et le social s'imbriquaient et comment le premier instrumentalisa le second singulièrement sous Vichy. Ainsi, l'assistance devint parfois un instrument de collaboration voire de collaborationnisme, mais servit aussi de couverture à des stratégies résistantes. La Libération ouvrit la voie à l'interventionnisme municipal de sortie de guerre jusqu'en 1948 où s'estompa le temps du provisoire. Un nouveau partage des rôles s'installa désormais entre État et commune, entre hommes et femmes et les premières élues insufflèrent une nouvelle gouvernance. La conclusion souligne cependant la difficulté permanente des municipalités à concilier l'urgence et le long terme, l'ordre et la solidarité.

Le fait d'avoir porté le regard sur des micro-territoires au plus près des réalités quotidiennes de tout un chacun en période de crise extrême permet de mieux comprendre les fonctionnements et les capacités d'adaptation des institutions locales, un des fondements de la démocratie politique mais aussi sociale.

VADELORGE Loïc, *De l'histoire culturelle à l'histoire urbaine* (vol. 1). *La création des villes nouvelles. Contribution à l'histoire urbaine du second xx^e siècle*, HDR, Université Paris 1, CHS, 2008, 329 p. [cotation en cours]

Le dossier d'habilitation présente tout d'abord un parcours d'histoire contemporaine conduisant de l'histoire culturelle à l'histoire urbaine. La thèse initiale portant sur *l'Histoire culturelle de Rouen dans l'entre-deux-guerres*, soutenue en 1996, a été retravaillée dans le temps (extension à la Troisième République) et dans l'espace (prise en compte des communes de la banlieue rouennaise) pour donner lieu à une publication de référence sur le sujet: *Rouen sous la Troisième République. Politiques et pratiques culturelles*, Rennes, PUR, 2005. Suite à ce projet et à divers travaux sur les politiques culturelles et patrimoniales, la recherche s'est orientée vers l'histoire des politiques urbaines du second XX^e siècle. Le Programme d'histoire et d'évaluation des villes nouvelles (2001-2005) puis la conduite, en collaboration avec Annie Fourcaut, d'un séminaire de recherche consacré à l'histoire urbaine du contemporain (CHS-CHCSC) de 2005 à 2008 ont servi de cadre à la réalisation d'un travail portant sur la création des villes nouvelles.

Rejetant d'emblée la thèse d'une spécificité de l'histoire des villes nouvelles, le travail consiste à restituer l'épaisseur historique du sujet, que le légendaire attribue au « commando » formé par Paul Delouvrier, délégué général au District de la région parisienne de 1961 à 1969. Il s'agit de montrer que les villes nouvelles entretiennent avec les grands ensembles des liens étroits, au-delà de certaines différences formelles d'ailleurs largement surestimées pour la première phase de leur création. Le travail consiste en premier lieu à déconstruire l'histoire des villes nouvelles telle que la recherche urbaine et les grands témoins ont pu la produire dès le début des années 1970. Le prisme biographique est restitué à sa juste mesure et il apparaît nécessaire d'envisager d'autres facteurs et plus encore d'autres temporalités. Au-delà de la pseudo-préhistoire des cités-jardins d'Howard et de Benoît-Lévy, les villes nouvelles françaises apparaissent comme les héritières directes des attendus urbanistiques de la IV^e République, même si la V^e mettra un point d'honneur à dénoncer l'attentisme des décideurs locaux et nationaux.

Les premières années de la République gaullienne voient la mise en place de la législation des ZUP et le lancement de grandes opérations intercommunales (La Défense, Massy-Antony, Le Mirail) qui préfigurent les futures villes nouvelles. La question de l'aménagement francilien devient cruciale, le PADOG (1960) annonçant en bien des points le fameux SDAURP (1965) qui sera la matrice des villes nouvelles. Le volontarisme du gouvernement Debré en la matière se heurte cependant aux résistances des élus départementaux, toutes tendances politiques confondues et entre en contradiction avec la politique nationale d'aménagement

du territoire héritée des années 1940. La levée de l'hypothèque graviériste sera l'une des avancées des équipes de Delouvrier, même si la DATAR parvient à faire des villes nouvelles une politique nationale entre 1965 et 1967. La création du ministère de l'Équipement en 1966 et la réforme des ZUP (loi d'orientation foncière de 1967) constituent pour les villes nouvelles un frein objectif en mettant en concurrence les services de production urbaine (DDE, DAFU, District de la région parisienne, OREAM de province).

À la fin des années 1960 cependant, la pression démographique (par exemple en Essonne) rend toutefois nécessaire le dépassement du conflit administratif. Le pouvoir central tranche la question des villes nouvelles en 1969. La mise à l'écart de Paul Delouvrier est compensée par la création d'une administration de mission (Secrétariat central des villes nouvelles) dont Jean-Eudes Roullier saura faire le levier d'une politique originale résistant contre vents et marées aux atermoiements des ministres de l'Équipement (Chalandon, Guichard) sur le sujet. La territorialisation des villes nouvelles, grâce à la création des établissements publics d'aménagement puis des syndicats communautaires (loi Boscher de 1970) est une autre manière de résoudre le débat administratif sur les villes nouvelles.

S'appuyant sur le lancement de nouvelles préfectures (Evry, Cergy), les premiers quartiers sortent de terre sous la présidence de Georges Pompidou. Le pouvoir juge les projets suffisamment avancés pour renoncer à les supprimer, malgré le coup d'arrêt de la circulaire Guichard et l'invalidation des prévisions démographiques et économiques. Au demeurant, la pression reste forte sur les sites de la région parisienne, en particulier à Evry et Cergy-Pontoise. Le SGVN, habilement dirigé par Jean-Eudes Roullier anticipe sur les nouvelles questions urbaines: environnement, animation socio-culturelle, qualité architecturale. Dès lors, les villes nouvelles apparaissent comme les fers de lance de l'innovation que de nouveaux organismes (Plan Construction puis CAUE) prônent tout au long de la décennie. Cette fiction, à l'échelle de la production urbaine, a le double mérite de temporer l'attaque des Giscardiens contre le gigantisme urbain et de satisfaire une clientèle de classes moyennes qui plébiscite la péri-urbanisation. La participation des habitants, via l'animation, les équipements intégrés ou les GAM débouche néanmoins sur une ambivalence. La sociabilité réelle des « pionniers » apparaît pour partie comme la volonté de protéger un cadre de vie à mi-chemin de la ville et de la campagne. L'expansion des villes nouvelles s'en trouve dès lors menacée. Cette contradiction, que porte – à compter des élections municipales de 1977 et de 1983 – une nouvelle génération d'élus locaux, marque la fin de la période de création des villes nouvelles et l'abandon du concept de pôles régionaux structurant le processus d'urbanisation tels qu'ils avaient été imaginés en 1965.

JACOTOT Sophie, *Entre deux guerres, entre deux rives, entre deux corps. Imaginaires et appropriations des danses de société des Amériques à Paris (1919-1939)*, Thèse sous la direction de Pascal Ory, 2008, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2 vol., 779 p. [cote T 1459]

Entre les deux guerres mondiales, le champ de la pratique sociale de la danse en France connaît une mutation sans précédent en raison des transferts transatlantiques de genres musico-chorégraphiques inédits. Cette thèse analyse les processus de transferts et d'appropriations, à Paris, des danses de société des Amériques, provenant des États-Unis (fox-trot, shimmy, charleston...), de la zone caribéenne (biguine martiniquaise, « rumba » cubaine...) et d'Amérique du Sud (tango du Rio de la Plata, maxixe et samba brésiliennes).

Parce qu'ils disposent d'au moins un orchestre jouant les musiques de danse en vogue (un jazz-band, un orchestre de tango ou encore, dans les années 1930, un orchestre cubain ou antillais), les dancings parisiens constituent le creuset de l'acculturation des danses des Amériques. Au lendemain de l'Armistice, le dancing propose au public un contexte de pratique de danse attrayant tant par la nouveauté de son répertoire que par les nouvelles identités sociales qui s'y déploient. Le dancing concurrence les grands bals hérités de la Belle Époque ainsi que les bals populaires sur lesquels pèse le discrédit de la prostitution et de la criminalité. L'étude des établissements publics de danse et de leur matérialité (répartition sur le territoire parisien, ancrage dans les quartiers de fête ayant forgé l'imaginaire du Paris dansant de la période, circulations induites par cette répartition...) entre en résonance avec l'histoire sociale de la capitale. Le dancing, plus que tout autre bal public avant lui, est un lieu d'une mixité à la fois sociale, générationnelle et ethnique inédite. Au-delà de ses différentes manifestations (depuis les grands établissements de luxe des Champs-Élysées jusqu'aux « dancings musette » en passant par les bals antillais, les bals homosexuels ou les petites boîtes de nuit artistiques de Montparnasse), le dancing est perçu par les contemporains comme un espace de loisirs ayant sa propre cohésion, à travers des dispositifs spatiaux, des temporalités et des ambiances musicales spécifiques qui forment les modalités de la pratique de la danse.

L'analyse des transferts transatlantiques et de l'appropriation des danses des Amériques (tango, fox-trot, shimmy, charleston, biguine, rumba, etc.) par la société parisienne implique de considérer les innovations techniques (disque, radio, cinéma) qui ont permis la fixation, ainsi que la médiatisation sans précédent, de genres musico-chorégraphiques d'origine populaire et marqués par un sceau d'illégitimité dans leur territoire d'origine. Les nouvelles danses bouleversent les pratiques des danseurs anonymes, grâce à la révolution posturale, kiné-

sique et rythmique qu'elles induisent, mais aussi celles des professionnels de l'enseignement des danses de société. Les héritiers des maîtres à danser du XIX^e siècle voient en effet leurs prérogatives s'amenuiser à mesure que s'introduisent des danses qui proposent un rapport au partenaire et à la musique différent de celui des danses du siècle précédent. La centralité du guidage et l'improvisation dans la succession et dans le rythme des appuis induisent un recentrage sur le couple dansant et un accroissement de son autonomie. Quant aux tentatives manquées de lancement de nouvelles danses ou d'exhumation de danses anciennes, elles témoignent des enjeux économiques et idéologiques de cette pratique. À la fin des années 1930, un fossé entre les praticiens du bal public et les professionnels, tournés vers la compétition, s'est définitivement creusé, de même qu'entre l'effervescence spontanée des pratiques de danse au bal et la technicité extrême des danses sportives.

Les imaginaires du corps dansant permettent d'appréhender certaines des permanences et des mutations culturelles de la société parisienne – ou, plus largement, de la France urbaine – de l'entre-deux-guerres. L'aura exotique qui entoure l'introduction des danses américaines à Paris favorise la construction visuelle et mentale d'une altérité totale pour des danses qui ont pourtant de nombreux points communs avec la culture du bal en France, ne serait-ce que la forme du couple dansant. Loin d'une Amérique à la culture métisse, en pleine évolution économique et sociale, c'est une vision essentialiste et évolutionniste de l'héritage africain qui est sans cesse mise en avant. Aux côtés des critiques xénophobes, les réactions hostiles se multiplient chez les tenants de l'ordre moral. Les représentations de la garçonne et du danseur mondain, incarnant les stéréotypes d'une modernité décriée, mondaine et homosexuelle pour la première, vil et efféminé pour le second, laissent planer une menace de stérilité et de dépérissement de la société. D'autres évolutions sociales se manifestent à travers la thématique des corps dansants, comme l'accroissement de la liberté motrice des femmes, qui condense une part majeure des discours contre les danses, ou encore les aspirations des Français à une modernité marquée du sceau du dynamisme et de l'américanisme.

VERLAINE Julie, *La tradition de l'avant-garde: les galeries d'art contemporain à Paris à la Libération à la fin des années soixante*, Thèse sous la direction de Pascal Ory, Université Paris 1, 2008, 2 vol. 735 p. [cote BU PMF R08: 118] [cotation CHS en cours]

Considérer les galeries d'art contemporain comme des objets d'intérêt pour l'histoire sociale et culturelle permet de mettre en avant le rôle essentiel qu'ont joué ces structures méconnues dans l'apparition sur le devant de la scène artistique française d'une nouvelle génération d'artistes après 1945, et dans la familiarisation du public avec de nouvelles sensibilités esthétiques. Durant cette période charnière, qui voit le basculement de l'hégémonie artistique de Paris à New York, la promotion, la diffusion et la commercialisation de l'art contemporain connaissent des mutations fondamentales, à l'image de celles qui affectent les pratiques culturelles dans leur ensemble. Aussi le triple enjeu de l'étude a-t-il été de comprendre les importantes transformations qu'a connues le marché parisien de l'art contemporain entre la Libération et la fin des années soixante, d'évaluer le rôle pris par les galeries dans le processus de valorisation et de légitimation artistiques et enfin de proposer une analyse historique de la perte d'influence de Paris dans la consécration internationale de la création contemporaine.

Les recherches menées durant quatre années se sont largement fondées sur le dépouillement des archives des galeries parisiennes, jusqu'alors inexploitées et, pour beaucoup, inaccessibles. Dispersés dans plusieurs institutions ou conservés par des particuliers, ces fonds ont donné lieu à des analyses qualitatives, sous formes d'études de cas. La construction d'une base de données a fait une large part à l'approche quantitative du marché de l'art parisien et aux quelque 750 galeries d'art contemporain en activité dans la capitale de la Libération à la fin des années soixante.

La thèse a pour surtitre « La tradition de l'avant-garde »: il ne s'agit pas là d'identifier un paradoxe, mais de mettre en avant un lieu commun de la période. L'usage récurrent de ces termes trahit avant tout la conviction du monde de l'art parisien qu'il se trouve au cœur de l'innovation artistique internationale. Dans cette logique, le Paris de l'après-guerre réclame en héritage la couronne de Reine des Arts, dont jouissait le Paris d'antan. Les marchands d'art, quant à eux, utilisent ces termes pour justifier leurs ambitions et leurs actions, et pour en référer aux modèles, ceux de Durand-Ruel et Vollard, preuves de la capacité du marché à révéler le talent artistique. Enfin, cette formule, prise ironiquement, peut servir à résumer les critiques adressées à l'art parisien, pour railler une attitude pleine de contradictions, d'orgueil et de préjugés: à la fin des années soixante, elle n'est plus

employée que pour tourner en dérision les prétentions de ceux qui croyaient pouvoir fonder l'art du présent sur un prestige passé.

Les galeries d'art ont acquis et consolidé entre 1944 et 1969 une position de force au sein du monde artistique parisien. Leur montée en puissance s'explique par l'effacement des autres intermédiaires, comme le Salon et le Musée, ainsi que par un dynamisme propre au marché. Les galeries ont obtenu durablement un monopole sur l'exposition, la vente et la diffusion des œuvres récentes.

Les découvertes esthétiques se faisaient par le biais des galeries, dont « l'ingéniosité et la persévérance », pour reprendre les termes de Jacques Lassaigne, étaient sensibles durant toute la saison artistique, d'octobre à juin. C'est chez René Drouin, Florence Bank, Denise René, Colette Allendy, Iris Clert, Daniel Cordier, ou Ileana Sonnabend, qu'ont été organisées des expositions collectives novatrices et virulentes. L'évolution des débats esthétiques s'est reflétée durant toute la période dans la programmation des différentes galeries. Ces dernières, lors d'expositions-manifestes ou de conférences houleuses, ont été le lieu d'expression privilégié des querelles esthétiques qui ont jalonné la période. Par ailleurs, la sanction du marché est devenue un élément essentiel dans le processus de légitimation de l'art le plus récent. Les itinéraires d'artistes, Zao Wou-Ki, Jean Dubuffet et Jacques Villon entre autres, illustrent concrètement l'éventail des moyens à la disposition des marchands, pour aider à l'établissement de la valeur esthétique: campagnes de publicité, publication de plaquettes, de catalogues ou encore organisation d'expositions itinérantes.

Loin de se résoudre en un ensemble de positions rivales et d'affrontements, le « système des galeries » s'est fondé sur une série d'alliances objectives et de consensus concentriques. À l'échelle de la capitale, un consensus général s'établit dans les années cinquante autour de l'étiquette de « Nouvelle École de Paris ». Les marchands d'art ont tous utilisé cette dénomination pour présenter de jeunes artistes prometteurs, quelle que soit leur orientation esthétique, partageant la certitude que Paris était destiné à produire une nouvelle génération de créateurs exceptionnels.

Les galeries parisiennes se sont progressivement fermées aux mouvements artistiques exogènes et ont refusé de reconnaître la valeur d'un artiste qui ne soit pas venu à Paris pour créer. Elles « manquèrent » de ce fait les expressionnistes abstraits, puis la montée des artistes du Pop Art. La victoire de Robert Rauschenberg à la Biennale de Venise en 1964 a provoqué un choc dans la capitale française, trahissant l'ampleur des décalages entre les représentations parisiennes et la réalité du monde de l'art contemporain.

Le succès international de l'art américain puis celui de tendances artistiques qui n'étaient ni nées ni exposées à Paris ont rendu évidente, après 1964, la marginalisation de la capitale française et de son marché de l'art dans la géographie des relations artistiques. Tout en représentant encore un centre dynamique, les galeries parisiennes n'ont pas activement pris part à la transformation, dans les années soixante, des structures de la diffusion artistique. Elles ne se sont que faiblement intégrées dans les nouveaux réseaux de friendly galleries qui se sont mises en place sous l'égide de quelques galeries leaders, dont celle de Leo Castelli, à New York, fait figure de modèle; elles n'ont pas non plus participé à l'émergence des foires internationales d'art contemporain, en Allemagne et en Suisse. Le marché parisien a ainsi perdu, durant ces vingt-cinq années, sa capacité à édicter le goût dominant en matière d'art contemporain.

Les hiérarchies esthétiques et les bilans économiques importent moins cependant que l'étude d'un milieu spécifique. En tant qu'objets d'histoire, les galeries d'art parisiennes d'après-guerre fournissent un exemple de structures culturelles intermédiaires, actives à la fois dans le soutien à la création et dans la construction des normes artistiques: l'étude de leurs activités, de leurs réussites et de leurs échecs contribue en ce sens à une compréhension plus fine de la vie culturelle nationale quand sonne l'heure de la démocratisation culturelle.

CANTEUX Camille, *Villes rêvées, villes introuvables. Histoire des représentations audiovisuelles des grands ensembles à la télévision, au cinéma et dans les films institutionnels du milieu des années 1930 au début des années 1980*, Thèse sous la direction d'Annie Fourcaut, Université Paris 1, 2008, 2 vol., 847 p. [cote BU PMF R08: 14] [cotation CHS en cours]

Au cœur des images actuelles de la banlieue, les grands ensembles n'ont pas toujours eu ce visage banlieusard fait de façades lépreuses, d'uniformité et de violence. Alors que la représentation de la banlieue de l'entre-deux-guerres ou des années 1980 et 1990 a été étudiée et que l'on n'ignore désormais peu de chose de l'histoire des grands ensembles, on méconnaît l'histoire de leurs représentations. Celles-ci sont ancrées dans un registre légendaire, qui fait se succéder la légende rose du bonheur des premiers habitants, celle, grise, de la sarcellite, et celle, noire, d'une « racaille » qui peuple désormais ces cités assimilées à une banlieue effrayante. On ignore quand et comment l'image des grands ensembles a basculé de la modernité au monstre architectural.

Au croisement de l'histoire urbaine et de l'histoire culturelle, cette recherche retrace l'évolution des représentations audiovisuelles des grands ensembles du

moment où les premiers prototypes sont édifiés et filmés, au milieu des années 1930, à celui où l'on envisage leur démolition au début des années 1980. Elle s'appuie sur un grand nombre de films d'origines variées – télévision, cinéma, films institutionnels – pour montrer comment s'est construite, à l'image, la représentation des grands ensembles, en dégagant des temporalités, des ruptures, des continuités, tout en tenant compte des emprunts à des représentations plus anciennes des espaces urbains. L'attention à la circulation des représentations, qui met en évidence l'apparition, la diffusion et la disparition de certaines images et de certains thèmes, est au cœur de la démarche de cette thèse qui vise à comprendre le rôle des différents médias dans la construction des représentations des grands ensembles. Ce travail montre également dans quelle mesure les images, qui ont contribué à forger une réalité au départ mal définie, ont anticipé, voire influencé le rejet actuel des grands ensembles.

Les quatre axes autour desquels s'articule cette recherche répondent à ce questionnement.

Il s'agit tout d'abord de présenter le cadre historiographique dans lequel prend place ce travail, situé au carrefour de l'histoire urbaine du contemporain et d'une histoire des représentations fondée sur l'analyse de sources audiovisuelles.

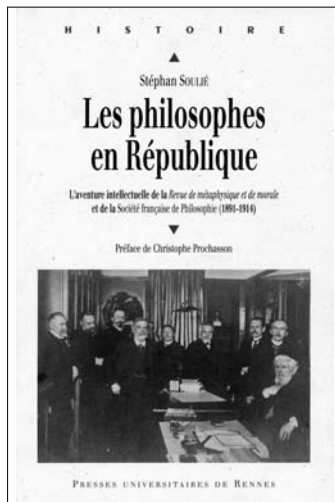
La deuxième partie présente ce corpus original, composé de sources distinctes et hétérogènes dont la confrontation est légitimée par des apports théoriques, par la cohérence et la perméabilité du corpus et par des méthodes d'analyse qui, tout en prenant en compte les spécificités génériques des films, permettent de les mettre en relation. L'analyse synchronique, qui étudie l'ensemble des films comme s'ils n'en constituaient qu'un seul, sans considération chronologique, témoigne elle aussi de la cohérence du corpus. Elle révèle que le grand ensemble, des années 1930 aux années 1980, est montré à l'écran comme un lieu à part, non seulement par sa géométrie, son immensité et sa relation à la ville, mais aussi par la rupture qu'il constitue avec l'espace urbain traditionnel et par la population qui l'habite. Cette partie montre aussi que, tout au long de la période, les grands ensembles constituent, à l'écran, une ville toujours rêvée et toujours introuvable. Chaque nouveau grand ensemble cristallise l'espoir qu'une solution à la ville est trouvée et chasse ainsi les précédentes cités dans le domaine de la non-ville.

Les troisième et quatrième parties mettent à jour l'évolution des représentations audiovisuelles des grands ensembles sur l'ensemble de la période, en confrontant plusieurs échelles d'analyse, celle de l'ensemble des films, celle d'un média, d'une œuvre ou d'une série, chaque chapitre se concluant par une étude de cas. Jusqu'à la fin des années 1960 se construisent les premières images des grands ensembles, allant de l'adhésion au rejet. Les grands ensembles constituent dans un

premier temps à l'image une solution à la crise du logement, à la crise de la ville et à celle des banlieues honnies. Ils représentent également l'entrée de la France et des Français dans la modernité. Pourtant, ils suscitent très tôt une inquiétude dont témoignent les sources dès le début des années 1960. Alors qu'en 1967 l'ensemble des cadres de la condamnation des grands ensembles à l'écran sont posés, le début des années 1970 marque un tournant dans leurs représentations, dans la mesure où ils sont progressivement associés à la banlieue et à la relégation. Les grands ensembles deviennent l'incarnation d'une ville et d'une banlieue que l'on rejette. Alors intimement liés à la précarité, ils s'apparentent à de nouveaux taudis et sont le cadre de tensions et de violences croissantes. Si, ponctuellement, des images de grands ensembles heureux demeurent, on s'interroge bientôt, à l'écran, sur le sort à réserver à ce legs devenu encombrant.

édition de thèses

La thèse de Stéphan Soulié, *La philosophie en République: la Revue de métaphysique et de morale et la Société française de philosophie (1891-1914)*, soutenue en 2006 dans le cadre du CHS sous la direction de Pascal Ory a été publiée aux Presses universitaires de Rennes, sous le titre:



Stéphan Soulié, *Les philosophes en République. L'aventure intellectuelle de la Revue de métaphysique et de morale et de la Société française de philosophie (1891-1914)*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 2009, 327 p.

En 1893, un groupe de jeunes philosophes rationalistes et idéalistes fonde la *Revue de métaphysique et de morale*. Fidèles à l'enseignement d'Alphonse Darlu qui fut leur professeur au lycée Condorcet, Xavier Léon, Elie Halévy et Léon Brunschvicg veulent défendre la philosophie contre les menaces symétriques du positivisme et du mysticisme. La revue bénéficie d'une reconnaissance universitaire

précoce et lance des entreprises collectives de premier plan: l'édition-monument des œuvres de Descartes, les congrès internationaux de philosophie (le premier se tient à Paris en 1900) et la Société française de philosophie (fondée en 1901). Les animateurs français des débats du temps (Boutroux, Bergson, Durkheim, Lévy-Bruhl, Brunschvicg, etc.) se rencontrent dans le salon de Xavier Léon, véritable « foyer » de la philosophie française. Leur hôte est un médiateur de talent: directeur de la *Revue de métaphysique et de morale* et administrateur de la Société française de philosophie, il est devenu en quelques années un entrepreneur philosophique de dimension européenne. Dans ce moment républicain de la philosophie où s'articulent les principes de l'individualisme démocratique et les exigences du devoir social, se constitue ainsi une société des esprits qui ouvre des espaces de discussion réglée. L'obsession fin-de-siècle de l'anarchie intellectuelle et morale, le refus du dilettantisme et l'affirmation du « *devoir de solidarité* » forment le soubassement culturel de ce microcosme républicain. Bien que

parfois tendue vers l'idéal d'un régime de production et de validation collectives du savoir, la « *socialisation* » du travail philosophique n'étouffe pas le génie individuel: il ne s'agit pas d'éliminer la controverse mais de forger les instruments de sa régulation apaisée et de sa rationalisation, en éliminant les faux problèmes pour donner davantage de relief aux divergences majeures. Les pensées fortes se singularisent et s'affermissent à partir d'une matrice problématique commune, dans la dynamique de la discussion. Les débats autour du bergsonisme et de la « *philosophie nouvelle* » constituent un observatoire privilégié de cette scène intellectuelle animée par les philosophes en République. Par leurs pratiques intellectuelles tout autant que par leurs discours, ces derniers incarnent une veine idéaliste de la philosophie républicaine qui connaît aujourd'hui un regain d'intérêt de la part des historiens et des philosophes.

prix Jean-Maitron

Liste des mémoires présentés au prix Jean Maitron 2008

- BERGER Aurélien, *La représentation de la Commune des Asturies (octobre 1934), dans la presse française de gauche*, Master 1, I. Renaudet, Univ. de Provence, Aix-Marseille 1, 2007; 70 p. + annexes. [cote T 1448 BER]
- CASTAN-VICENTE Florys, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe*, Master 2, M. Dreyfus, Univ. Paris 1, 2008, 254 p. [cote T 1431 CAS]
- DUTERTRE Marc, *Bretons de Versailles. L'intégration des migrants au début du XX^e siècle*, Master 2, C. Omnès, Univ. Saint-Quentin-en-Yvelines, 2008, 298 p. [cote T 1444 DUT]
- GOUVEN Florent, *Les rouges au village. Les militants communistes vauclusiens d'après l'enquête de juin 1932: communisme rural, communisme méridional*, Master 1, F. Monier, Univ. D'Avignon, 2008, 162 p. [cote T 1447 GOU]
- MOUGEL Laura, *L'éducation populaire et ouvrière à Nancy (1840-1914)*, Master 2, J. El Gammal, Univ. Nancy 2, 2008, 395 p. [cote T 1445 MOU]
- RAUZIER Camille, *Un modèle en héritage. Les Alsaciens, la législation sociale allemande et le projet français sur les Assurances sociales (1919-1930)*, Master 1, S. Kott, Univ. Paris 8, 2008, 195 p. + 30 p. d'annexes. [cote T 1446 RAU]
- TOMASI Damien, *Commémorations républicaines et fêtes du mouvement ouvrier à Nancy de 1880 à 1914*, Master 2, J. El Gammal, Univ. Nancy 2, 2008, 217 p. [T 1449 TOM]

Rapport sur la réunion du jury du prix Maitron, le 13 novembre 2008

Le jury ayant constaté que le nombre de candidats connaît pour la première fois une baisse très forte (seulement sept contre quinze à vingt-cinq dans les années précédentes) a consacré une grande partie de sa discussion à l'analyse de cette évolution. Plusieurs causes ont été envisagées: la réforme des masters (recherche et enseignement), la place de l'histoire sociale, les rapports recherche universitaire-engagement posés par la composition du jury, le rayonnement et la connaissance du prix.

Des pistes pour un renouvellement du prix ont été envisagées: faire mieux connaître le prix dont l'image peut apparaître ancienne, en particulier auprès des nouveaux collègues, rénover l'affiche en faisant plus ressortir l'orientation thématique du prix, lancer en 2009 une grande initiative médiatique.

Parmi les sept mémoires proposés, il y avait trois Master 1 et quatre Master 2.

Aix: 1 Avignon: 1

Nancy: 2 Paris 1: 1

Paris 8: 1 Versailles Saint-Quentin: 1

À l'issue de la discussion, un mémoire de très grande qualité s'est imposé à l'unanimité du jury, celui de Florys Castan-Vicente, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe*, Master 2, Université Paris 1, sous la direction de Michel Dreyfus.

Jean-Louis Robert

Rapport sur le master couronné en 2008

FLORYS Castan Vicente, *Marie-Thérèse Eyquem. Du sport à la politique. Parcours d'une féministe*, Master 2 Histoire, sous la direction de Michel Dreyfus, Université Paris 1, juin 2008, 253 p. [cote 1431 CAS]

Marie-Thérèse Eyquem (1913-1978) est une personnalité un peu oubliée, même si une salle du siège du PS, rue de Solférino, porte son nom et que l'on voit souvent cité l'un de ses livres, *La Femme et le sport*. Le mémoire fait découvrir une personnalité intéressante, parfois surprenante: catholique fervente, homosexuelle appréciant les groupes non mixtes, fraternelle avec les hommes, excellente organisatrice et femme de réseaux, autodidacte assoiffée de culture. Son soutien fervent au sport féminin et son investissement au sein du Mouvement Démocratique Féminin (MDF), une des associations du « creux de la vague » du féminisme, font d'elle une « féministe », comme le titre du mémoire le souligne, mais l'engagement socialiste prédomine dans la seconde partie de sa vie: le MDF l'amène à la Convention des Institutions Républicaines, et la lie à François Mitterrand.

Florys Castan Vicente adopte une approche biographique classique, mais non étroitement biographique: contextes, milieux, mentalités ne sont pas négligés.

La première partie: « 1913-1956: une militante catholique pour le sport féminin » met en évidence des origines assez modestes (son père est boulanger, puis employé; sa mère institutrice puis femme au foyer), une expérience précoce – dès ses 14 ans – du monde du travail à travers de nombreux petits emplois, et l'engagement dans le sport catholique, qui va canaliser la jeune fille rebelle, lui donner confiance en elle, et lui permettre de reprendre des études: bac philo, licence de lettres, monitrice sportive, apprentissage des langues qui lui seront utiles plus tard dans ses responsabilités internationales. On découvre son rôle sous

Vichy puisqu'elle est directrice des sports féminins au commissariat à l'Éducation et aux Sports jusqu'en 1942, sous la tutelle de Jean Borotra. Elle n'est plus ensuite que sous-chef de bureau, et le budget dévolu au sport féminin baisse de moitié. Elle participe à la propagande d'État, proposant une « doctrine Marie-Thérèse Eyquem » où elle défend la gymnastique harmonique d'Irène Popard et la méthode de Georges Hébert. Elle organise des « Fêtes de la Sportive » couronnées de succès. À la Libération, elle devient inspectrice des sports. Elle n'est pas encore socialiste.



La deuxième partie, consacrée à la période 1956-1967, s'intéresse à ses engagements au sein du Mouvement démocratique féminin, à son entrée en politique à la Convention des Institutions Républicaines, et à sa carrière sportive internationale. La renaissance féministe s'incarne alors dans le Planning familial (Marie-Thérèse Eyquem est proche d'Evelyne Sullerot, qui a fondé avec Marie-Andrée Lagroua-Weill-Hallé l'association Maternité heureuse en 1956) mais aussi dans le Mouvement démocratique féminin, créé en 1961, qu'elle dirige avec Colette Audry, cette dernière le qualifie d'« union de la gauche avant la lettre ». Cette association, lieu de formation et d'échange, publie une excellente revue, *La Femme du XX^e siècle*. C'est auprès de François Mitterrand que Marie-Thérèse Eyquem entre dans l'histoire: elle est secrétaire générale du comité de soutien à sa candidature en 1965, puis est chargée de la « promotion de la femme » dans le contre-gouvernement. Elle accepte d'y être la seule femme...

La troisième partie du mémoire, qui va de 1967 à 1978, s'intitule « difficultés, renouveau et bilan ». 1971 : à l'issue du congrès d'Épinay, on réalise qu'il n'y a aucune femme au secrétariat national, au bureau exécutif et seulement trois femmes au comité directeur, dont Marie-Thérèse Eyquem. Il est inutile de revenir sur les lumineuses explications fournies par Charles Sowerwine sur cet héritage antiféministe de la SFIO, parti qui s'est employé à empêcher le développement d'un mouvement féminin socialiste fort. Dans ce contexte difficile d'un parti renoué mais toujours aussi masculin, Marie-Thérèse Eyquem, authentiquement féministe et d'une loyauté absolue à l'égard de son ami François Mitterrand, est chargée d'un comité de coordination des « problèmes féminins » (intéressant libellé...). À l'époque, le groupe socialiste à l'Assemblée nationale ne compte

aucune femme (les députées ne sont que 1,5 % à l'Assemblée). Puis ce sera la bataille du quota, populaire chez les militants et moins chez les dirigeants. En 1974, le premier quota est adopté et fixé à 10 %. Mais dans les scrutins de liste, « les femmes-quotas tombent au fond de la liste comme les raisins au fond du cake », pour reprendre l'image de Denise Cacheux. C'est cette dernière qui remplace Marie-Thérèse Eyquem comme déléguée à l'« Action féminine » en 1975, alors que celle-ci est chargée des organismes associés et associations. En 1977, au congrès de Nantes, humiliation: alors que le nouveau quota, proportionnel au nombre d'adhérentes, devrait être fixé à 20 %, Pierre Mauroy l'impose à 15 %. Beaucoup de femmes socialistes se révoltent, ce qui facilite l'organisation d'une Convention nationale du PS sur les « droits des femmes » (noter l'évolution des intitulés) le 15 janvier 1978. Marie-Thérèse Eyquem tente d'y modérer les ardeurs féministes des plus jeunes, telle Françoise Gaspard, qui va bientôt fonder un courant « femmes », le courant 3. Sa position intermédiaire entre une direction masculine plus ou moins hostile et cette nouvelle génération féministe contemporaine du MLF n'est pas facile. Marie-Thérèse Eyquem meurt, des suites d'une maladie, sans avoir connu la victoire de 1981.

Cette biographie de militante est enrichie, « humanisée », par l'utilisation de sources orales, souvenirs de camarades féministes et socialistes, dont le témoignage d'Yvette Roudy, formée auprès de Marie-Thérèse Eyquem et de Colette Audry, devenue l'une des féministes en vue du PS, puis première ministre des Droits de la femme, en 1981. La bibliographie est riche des nombreuses publications récentes sur sport et genre, un thème fort des études actuelles en STAPS. Il faut également souligner l'intérêt de ce travail pour le *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, qui s'enrichit d'une excellente notice de Florys Castan Vicente sur Marie-Thérèse Eyquem.

Christine Bard